



**Définir  
son projet**

# Devenir Entrepreneur Solidaire

## Pour

**S'initier** à la démarche entrepreneuriale  
**Connaître** les spécificités du secteur de l'économie sociale et solidaire  
**Concevoir son projet** dans le respect conjoint des valeurs de l'ESS et des réalités économiques  
**Réaliser son étude** de faisabilité

## Contenu

Les compétences du chef d'entreprise, les motivations, contraintes  
attentes de l'entrepreneur

Le secteur de l'ESS et les valeurs communes aux entrepreneurs sociaux

Initiation :

- à l'étude de marché : méthodologie et collecte d'informations
- aux prévisions financières : la rentabilité et les financements spécifiques à l'ESS
- Aux aspects juridiques, fiscaux et sociaux de l'ESS

Auto-diagnostic et plan d'actions personnalisé

## Déroulé

4 jours en petit groupe :

- Pédagogie par la mise en action via le jeu « Je crée en ESS »
- apports théoriques complétés d'exemples concrets
- vidéo-témoignages d'entrepreneurs ESS
- coopération entre porteurs de projet
- Interventions de l'IRESA, du FONDES
- Témoignage d'un entrepreneur solidaire

5ème jour :

- présentation du projet devant un jury de professionnels (01 avril 16)

### Angers

Cité de la vie Associative  
58 Bld du Doyenné

du 21 au 24 mars 2016  
et 01 avril 2016 (matin)



4,5 jours + possibilité d'accompagnement individuel  
(en fonction de l'avancement du projet)

Coût de la formation : 700 €, prise en charge Conseil Régional 600€  
(gratuit pour les allocataires des minimas sociaux)

### Contactez-nous !

BGE Anjou Mayenne /

02 41 66 52 52 [contact@bge-anjou-mayenne.com](mailto:contact@bge-anjou-mayenne.com)